

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 5 décembre 2022**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Yves Gosselin
Jean-Guy St-Pierre

Mesdames
Chantal Blanchette
Sandra Proulx
Melyssa Talbot Blais
Isabelle Furlotte

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-202-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 7 novembre 2022
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le jeudi 10 novembre 2022
- 5 Adoption des comptes à payer
- 6 Administration
 - 6.1 Financement temporaire du règlement d'emprunt no. 284-2022 décrétant l'acquisition des lots 3 475 378 et 3 475 380 du cadastre du Québec à des fins résidentielles et de réserve foncière pour un prix de 290 018\$ (taxes nettes) et comportant un emprunt du même montant pour en assumer le coût d'acquisition remboursable en 20 ans.

- 6.2 Financement temporaire du règlement d'emprunt numéro 285-2022 Décrétant le versement d'une aide financière de 400 150 \$ à l'organisme à but non lucratif « Le centre de la petite enfance Enfant-Bonheur inc. » pour L'implantation d'un nouveau CPE sur le territoire de la Municipalité comprenant 55 nouvelles places et un emprunt du même montant remboursable en 20 ans.
- 6.3 Dépôt du budget équilibré 2023
- 6.4 Adoption du calendrier des séances du conseil 2023
- 6.5 Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes
- 6.6 Présents de Noel pour les employés
- 6.7 Avis de rappel pour arrérages de taxes envoyé avant le 30 novembre 2022
- 6.8 Fixation du taux d'intérêt pour arrérages de taxes pour l'année 2023
- 6.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 000-2023 intitulé : Règlement décrétant les taux des taxes foncières ainsi que les tarifs des services pour l'année 2023
- 6.10 Adoption des comptes à payer de décembre 2022
- 6.11 Ajustement des salaires des employés pour 2023
- 6.12 Embauche de monsieur Éric Harvey comme préposé à la maintenance
- 6.13 Ajustements et nouvelles propositions pour les frais de vérification par RCGT pour 2022 et 2023
- 6.14 Budget proposé par la Régie intermunicipale pour 2023
- 6.15 Instauration d'un régime volontaire d'épargne retraite (RVER) pour les employés municipaux à compter de janvier 2023
- 6.16 Offre d'achat pour le lot 3 476 344 avec bâtisses et dépendances
- 7 Sports et loisirs
 - 7.1 Renouvellement de la location du terrain de monsieur Claude Théberge
- 8 Travaux Publics
 - 8.1 Achat de lames et couteaux pour chasse neige et niveleuse
 - 8.2 Location d'un buldozer pour la neige (Jean Proulx)
- 9 Eau – aqueduc – égouts
- 10 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois de novembre 2022
 - 10.2 Achat d'équipement de communication et de travail pour le service des incendies
- 11 Urbanisme
 - 11.1 Promesse d'achat pour un terrain lot 6 202 461
- 12 Dossiers et projets en cours
 - 12.1 Demande de déboursement progressif numéro 5 à l'entreprise Les Constructions R. paradis pour les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur à la Maison de la paroisse
 - 12.2 Décompte progressif #3 – Réception définitive des ouvrages, travaux de réfection de la Montée de Morigeau et du chemin Saint-François Est et Ouest
- 13 Correspondance
 - 13.1 Lettre de monsieur Simon Morin pour le non-renouvellement de son bail de location
 - 13.2 Lettre de la société de conservation du patrimoine
- 14 Varia
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance régulière

R-203-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE
LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE
LUNDI 7 NOVEMBRE 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les
membres avant la séance,

R-204-2022

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le
lundi 7 novembre 2022 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE
LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE
JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les
membres avant la séance,

R-205-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le
jeudi 10 novembre 2022 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS DE NOVEMBRE 2022

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	152,28
Fax	
Permis	70,00
Bar	1353,55
Loyers	3850,00
Loyer CPE	2500,00
Municipalité de La Durantaye, vente tuyau	528,89
FSST, crédit au compte	680,17
TOTAL :	9 134,89

COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2022

Sandra Proulx, remb. factures SAQ et Dollarama	321,79
--	--------

Hydro-Québec, Usine de filtration	4626,99	
Maison Paroisse (nv)	338,43	
Éclairage public	859,15	
Clignotants.....	43,52	
Climatisation Loisirs.....	300,24	
Garage.....	501,45	6669,78
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage		172,61
Vidéotron, Bureau.....	157,22	
Garage.....	103,02	
Usine filtration.....	104,49	
Surpresseur St-Pierre	36,11	
Loisirs	170,51	
Bibliothèque.....	104,98	676,33
Energir Garage.....	63,71	
Maison Paroisse.....	709,23	
Loisirs	1188,40	
Caserne	134,48	2095,82
VISA, Google	46,80	
Apple Music	17,23	
Facebook.....	52,84	
Maxi.....	192,46	
SAQ	62,40	
Purolator	153,62	525,35
Société Conservation du Patrimoine, remise dons perçus		700,00
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2022		
Ministre Revenu Québec, remise pensions alimentaires		
Revenu Canada, remise de novembre 2022		
Retraite Québec, remise de novembre 2022		416,90
La Fabrique, loyer de décembre 2022, Bibliothèque du Rocher		350,00
REMB. CELLULAIRE de novembre 2022 Jean-Eudes Gaudet.....	25,00	
Réjean Pellerin	25,00	
Maxime Blais	25,00	
Stéphane Chouinard	25,00	100,00
Florent Gendron, rénover fenêtre M. Paroisse		425,00
CARE, forfait recrutement préposé à la maintenance		902,55
L'Écho St-François, publication		1218,74
6tem TI, appel de service		57,49
Lajoie Paysagistes, fournitures et plantation fleurs annuelles 2022		4254,08
Évalim inc., honoraires rapport d'évaluation		3449,25
Centre de Formation en Transport Charlesbourg, formation des Employés (Garage)		3623,40
Energycycle, enfouissement octobre 2022		4043,91
Les Concassés du Cap, collecte novembre 2022		4500,22
Municipalité Saint-Vallier, entraide incendie		825,00
Municipalité Saint-Raphaël, entraide incendie		683,79
Philippe Gosselin & Ass., 4667,3 litres à 2,0021 diesel		10534,24
MS2Contrôle, réseau télécommunication		4430,36
Les Entreprises JRMorin, pavage manuel ch. des Prairies		5307,83
Enair Contrôle, réparation usine d'eau potable		674,79
Les Entreprises Gilbert Cloutier, location plaque vibrante		177,64
Réal Huot inc., géocomposite		971,31
Carrières Rive-Sud, 50,74 tm 0-14mm		811,49

CDTEC Calibration inc., Étalonnage et certification usine.....	666,86	
Étalonnage et certification service incendie	390,92	1057,78
Linde Canada, oxygène usine		1117,81
SIMO Management, mesure de boues étangs aérés		3334,28
Boulon Hydraulique CMT, outil garage		182,47
Solutions Chimiques Industrielles, polymère usine d'eau potable		567,57
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée		874,98
Tetra Tech QI, hon. prof. concernant le RIRL		1840,26
Sinto, antirouille aérosol (Garage)		66,00
Les Entreprises JRMorin, asphalte		2242,01
Maxime Roy, entraîneur-arbitre dek hockey		250,00
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie		3240,59
Boivin & Gauvin, gants ergoflex (Garage)		478,30
Sandra Proulx, remb. factures		70,70
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs		80,00
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL octobre 2022		2315,14
BuroPro Citation, contrat photocopieur		65,86
Les Concassés du Cap, conteneurs Garage		1473,36
Distributions SécurMed, gants (Garage)		144,76
Philiass Blais & Fils, location nacelle et compresseur		632,37
FQM Assurances, assurance tracteur		1251,32
Comairco, pièces (usine d'eau potable)		1345,74
JMB, meule et divers (Garage)		431,33
Véolia, matériel divers (usine d'eau potable)		1972,52
Christian Collin, support technique – logiciel Bibliothèque		200,00
Linde Canada, 2024 m³ à 0,3814 oxygène (usine d'eau potable)		936,29
Unibéton, 173,74 tm sable et sel à 27,70\$		5533,28
Agat Laboratoires, analyses eau potable		918,66
Monyvill, 2 voyages terre pelouse à 40\$	80,00	
6,5 h pelle fossé Prairies à 95\$	617,50	
3 h multi déneigement à 95\$.....	285,00	
55,48 tm sable et sel à 6,76.....	375,10	
624 m³ neige à 1,05\$.....	655,20	2314,22
Jacques Théberge, remb. achat télé (Caserne incendie)		774,90
Lawson Products, matériel (Garage)		289,61
Vigil Sécurité Opérations, installation incendie ascenseur		6925,71
Pavage UCP inc., décompte progressif # 3 (Retenue) Montée Morigeau		21790,51
Les Constructions R. Paradis, projet ascenseur		58010,00
Aquatech, opération usine d'eau potable et ass. des eaux		9772,87
Pagenet, téléavertisseurs		57,20
Unibéton, 55,48 sable et sel 12%		1766,94
Philippe Gosselin & Ass., 2150,5 litres à 1,7321 diesel		4282,68
Sonia Girard, remb. facture bonbons d'Halloween (serv. Inc.)		98,51
Air Liquide, oxygène cylindre (Garage)		280,07
Agat Laboratoires, analyse eau potable		58,64
Robitaille Equipement, lame, couteau (Garage)		4066,67
Solutions Chimiques Industriels, polymère (usine d'eau potable)		5424,12
Sandra Proulx, remb. factures parade Noël		63,65
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2022		120,00
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Info Page, IPA		122,79
St-François Pharma, eau déminéralisée (usine d'eau)		16,36
Service de réparation JP, diverses pièces Garage		425,82

Extincteurs Montmagny, vérification annuelle 2022	852,25
Maheu & Maheu, service parasitaire nov. à janv. 2023	86,23
Agat Laboratoires, analyse eau potable	18,40
A1 Hydraulique, pièces balai de rue	353,06
MS2Contrôle, modifier programme de l'automate (usine)	168,47
Novicom Technologies, achat 3 radios service incendie	3939,11
Servi Express, fournitures Loisirs et cruche d'eau Garage	65,06
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	137,70
Macpek, pièces Freightliner	726,46
Avantis, matériel divers	
Service incendie.....	18,37
Embellissement.....	11,20
Usine d'eau potable	39,26
Loisirs	150,78
Garage.....	764,67
	984,28
Abrasifs JMB, flux core (Garage)	433,24
Praxair, location réservoir oxygène (usine d'eau potable)	503,06
TOTAL :	216 476,24

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-206-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 FINANCEMENT TEMPORAIRE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 284-2022 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DES LOTS 3 475 378 ET 3 475 380 DU CADASTRE DU QUÉBEC À DES FINS RÉSIDEN- TIELLES ET DE RÉSERVE FONCIÈRE POUR UN PRIX DE 290 018\$ (TAXES NETTES) ET COMPORTANT UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR EN ASSUMER LE COÛT D'ACQUISITION REMBOURSABLE EN 20 ANS.

ATTENDU que la Municipalité avait fait une promesse d'achat pour l'acquisition des lots 3 475 378 et 3 475 380 du cadastre du Québec à des fins résidentielles;

ATTENDU que la Municipalité a soumis une demande de règlement d'emprunt au MAMH et qu'elle a été acceptée;

ATTENDU que la Municipalité doit prévoir un financement temporaire au montant de 290 018.00\$ pour ce projet en attendant la source officielle de financement;

Après analyse et discussion;

R-207-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De soumettre à Desjardins entreprises une demande de financement temporaire au montant de 290 018\$ afin de compléter l'acquisition des lots 3 475 378 et 3 475 380 du cadastre du Québec prévu au règlement d'emprunt 284-2022 et de mandater le maire et/ou le directeur général afin de signer les documents à cet effet.

**6.2 FINANCEMENT TEMPORAIRE DU
RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 285-2022
DÉCRÉTANT LE VERSEMENT D'UNE AIDE
FINANCIÈRE DE 400 150 \$ À L'ORGANISME À
BUT NON LUCRATIF « LE CENTRE DE LA
PETITE ENFANCE ENFANT-BONHEUR INC. »
POUR L'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU
CPE SUR LE TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ COMPRENANT 55
NOUVELLES PLACES ET UN EMPRUNT DU
MÊME MONTANT REMBOURSABLE EN 20
ANS.**

ATTENDU que la Municipalité avait acceptée par résolution de fournir la mise de fonds nécessaire au projet de CPE qui sera érigé sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité a soumis une demande de règlement d'emprunt au MAMH et qu'elle a été acceptée;

ATTENDU que la Municipalité doit prévoir un financement temporaire au montant de 400 150.00\$ pour ce projet en attendant la source officielle de financement;

Après analyse et discussion;

R-208-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De soumettre à Desjardins entreprises une demande de financement temporaire au montant de 400 150\$ afin de contribuer à la mise de fonds prévue au règlement d'emprunt 285-2022 et de mandater le maire et/ou le directeur général afin de signer les documents à cet effet.

6.3 DÉPÔT DU BUDGET ÉQUILIBRÉ 2023

Le budget municipal équilibré pour l'année 2023 est officiellement déposé aux membres du conseil.

Après analyse et discussion;

R-209-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'accepter le dépôt du budget équilibré 2023.

6.4 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2023

Le calendrier des dates pour les séances régulières du conseil pour l'année 2023 est présenté.

Janvier, 16	février, 06	mars, 06
Avril, 03	mai, 01	juin, 05
Juillet, 03	août, 07	septembre, 11
Octobre, 02	novembre, 06	décembre, 04

Après analyse et discussion;

R-210-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'adopter la proposition du calendrier des séances régulières du Conseil pour l'année 2023.

6.5 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

La municipalité de Saint-François se positionne annuellement sur la fermeture de son bureau municipal pendant la période des Fêtes. Cette année, en se basant sur la fermeture des bureaux de la MRC, la direction municipale propose la fermeture du bureau municipal du jeudi 22 décembre 2022 au mercredi 4 janvier 2023 inclusivement.

Après analyse et discussion;

R-211-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'accepter la fermeture du bureau municipal du jeudi 22 décembre 2022 au mercredi 4 janvier 2023 inclusivement.

6.6 PRÉSENTS DE NOEL POUR LES EMPLOYÉS

Annuellement en cette période du temps des Fêtes, la Municipalité offre à ses employés en guise de remerciement une attention spéciale. Comme par les années passées, il est proposé d'offrir aux employés un présent de Noel composé de produits régionaux tout en encourageant les entreprises de la région.

Après analyse et discussion;

R-212-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'offrir à chaque employé de la Municipalité un présent de Noel

d'une valeur maximale de 100\$ chacun.

6.7 AVIS DE RAPPEL POUR ARRÉRAGES DE TAXES ENVOYÉ AVANT LE 30 NOVEMBRE 2022

La municipalité a procédé à l'envoi du rappel pour arrérages de taxes à tous les contribuables concernés avant le 30 novembre.

Après analyse et discussion;

R-213-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'approuver l'avis de rappel pour arrérages de taxes envoyé avant le 30 novembre 2022.

6.8 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES POUR L'ANNÉE 2023

La municipalité doit, annuellement, par résolution, fixer le pourcentage annuel d'intérêt à percevoir pour les comptes de taxes non payés à échéance.

Après analyse et discussion;

R-214-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De fixer le pourcentage de taux d'intérêt à 18% l'an pour l'année 2023 pour toutes sommes dues et non payées à échéance.

6.9 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 000-2023 INTITULÉ : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES TARIFS DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2023

AVIS est donné par Chantal Blanchette, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal afin de décréter les taux de taxes foncières ainsi que les tarifs des services pour l'année 2023.

R-215-2022

6.10 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2022

Afin d'honorer les principaux comptes à payer de décembre et d'économiser des frais de retard, sachant que le prochain conseil se réunira seulement le 16 janvier 2023, une résolution est prise

à cette même période annuellement afin de payer les comptes de décembre.

Après analyse et discussion;

R-216-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter et de payer les comptes de décembre 2022 afin d'éviter les frais de retard.

6.11 AJUSTEMENT DES SALAIRES DES EMPLOYÉS POUR 2023

Annuellement, la Municipalité procède à l'ajustement des salaires des employés.

Après analyse et discussion;

R-217-2022

IL EST PROPOSÉ par :

APPUYÉ par :

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De précéder à l'ajustement du salaire des employés en accordant une augmentation de 4% pour l'année 2023.

6.12 EMBAUCHE DE MONSIEUR ÉRIC HARVEY PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE

Un poste de préposé à la maintenance était ouvert. À la suite de plusieurs entrevues avec des candidatures, le comité ressources humaines propose donc l'embauche de la candidature de monsieur Éric Harvey comme préposé à la maintenance.

Après analyse et discussion;

R-218-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De procéder à l'embauche de monsieur Éric Harvey à titre de préposé à la maintenance rétroactivement au lundi 14 novembre 2022.

6.13 AJUSTEMENTS ET NOUVELLES PROPOSITIONS POUR LES FRAIS DE VÉRIFICATION PAR RCGT POUR 2022 ET 2023

La Municipalité a reçu un avis de modification aux tarifs de vérification pour 2022 et 2023.

Après analyse et discussion;

R-219-2022

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter les ajustements proposés par les vérificateurs RCGT pour les années 2022 et 2023.

6.14 BUDGET PROPOSÉ PAR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE POUR 2023

La Municipalité a reçu copie du budget 2023 pour les services de la Régie intermunicipale.
Après analyse et discussion;

R-220-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la proposition de budget de la Régie intermunicipale pour l'année 2023.

6.15 INSTAURATION D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE RETRAITE (RVER) POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX À COMPTER DE JANVIER 2023

Depuis plusieurs années, le conseil municipal songeait à instaurer un régime de retraite pour les employés. Avec la préparation du budget 2023, il a été convenu de mettre en place un RVER permettant aux employés de cotiser à leur propre régime et la municipalité s'engage à cotiser jusqu'à concurrence de 1 % du salaire annuel individuel d'un employé qui cotisera.

Après analyse et discussion;

R-221-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De procéder à la mise sur pied avec Desjardins d'un RVER pour les employés municipaux à compter de janvier 2023.

6.16 OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 3 476 344 AVEC BÂTISSSES ET DÉPENDANCES

La municipalité travaille depuis plus d'un an en collaboration avec la MRC et son service d'urbanisme afin de planifier une nouvelle phase de développement domiciliaire pour Saint-François de la Rivière-du-Sud. Un terrain avec bâtisses et dépendances situé à l'est du Centre des loisirs a été ciblé par la Municipalité afin de prévoir une éventuelle expansion du complexe sportif.

Le lot concerné est :

Le lot **TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE TROIS CENT QUARANTE-QUATRE (Lot 3 476 344)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de **Montmagny**, d'une superficie d'un mille quatre-vingt-dix-sept mètres carrés et un dixième (1097.10 m²).

Après analyse et discussion;

R-222-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder à une offre d'achat sur le lot 3 476 344 du cadastre du Québec avec bâtisses et dépendances au montant maximum de 74 000\$ pour l'ensemble de la propriété (bâtisse et dépendances) et de mandater le Maire et le directeur général afin de signer l'offre d'achat et tous les documents requis à cet effet.

7 SPORTS ET LOISIRS

7.1 RENOUVELLEMENT DE LA LOCATION DU TERRAIN DE MONSIEUR CLAUDE THÉBERGE

La Municipalité a reçu une offre de renouvellement pour la location du terrain de monsieur Claude Théberge (voisin de la cantine Mike) pour l'année 2023. Le montant demandé est de 1400\$ du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Après analyse et discussion;

R-223-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter l'offre de renouvellement pour la location du terrain de monsieur Claude Théberge (voisin de la cantine Mike) pour l'année 2023. Le montant demandé est de 1400\$ du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 ACHAT DE LAMES ET COUTEAUX POUR CHASSE NEIGE ET NIVELEUSE

La Municipalité a reçu deux soumissions

Robitaille équipements 4091.96 taxes incluses

PJB Industries Inc. 4366.75 taxes incluses

Après analyse et discussion;

R-224-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De retenir la soumission la plus basse soit celle de Robitaille Équipements Inc au montant de 4091.96 taxes incluses.

8.2 LOCATION D'UN BULDOZER POUR LA NEIGE (JEAN PROULX)

La Municipalité a reçu une proposition pour la location d'un bélier mécanique qui servira aux travaux publics l'hiver pour la gestion de la neige à certains endroits.

Location buldozer, 100 heures à 55\$ = 5 500.00\$ avant taxes.

Après analyse et discussion;

R-225-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter l'offre offerte pour la location d'un bélier mécanique pour la saison hivernale 2022-2023 de l'entreprise Jean Proulx au montant de 5 500\$ avant taxes.

9 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

Aucun point

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2022

Le rapport mensuel du service des incendies pour le mois de novembre 2022 est déposé au conseil.

10.2 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION ET DE TRAVAIL POUR LE SERVICE DES INCENDIES

Afin de mettre à jour les équipements actuels, le service des incendies recommande de procéder à l'achat d'équipements de communication et de travail (Radios, lampes infra-rouges et lances incendie.

Après analyse et discussion;

R-226-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Isabelle Furlotte

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De procéder à l'achat de ces équipements pour le service des incendies.

11 URBANISME

11.1 PROMESSE D'ACHAT POUR UN TERRAIN LOT 6 202 461

La municipalité a reçu une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot 6 202 461 d'une superficie de 7185 pi². Le

prix de vente au pied carré est de 4.00\$. Le prix de vente de ce terrain est fixé à 28 740.00\$ avant taxes.

Après analyse et discussion;

R-227-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter l'offre d'achat reçue pour le terrain portant le numéro de lot 6 202 461 au montant de 28 740.00\$ avant taxes et de mandater le maire et/ou le directeur général afin de signer les documents à cet effet devant le ou la notaire désigné(e).

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12.1 DEMANDE DE DÉBOURSEMENT PROGRESSIF NUMÉRO 5 À L'ENTREPRISE LES CONSTRUCTIONS R. PARADIS POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE ANNEXE ABRITANT UN ESCALIER D'ISSUE ET UN ASCENSEUR

Les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur sont en cours. Sur recommandation de l'architecte, monsieur Luc Fontaine, un déboursement progressif au montant de 58 010.00\$ taxes incluses est à déboursier.

Après analyse et discussion;

R-228-2022

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le déboursement progressif numéro 5 demandé pour les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur, effectués par la compagnie Les Constructions R. Paradis au montant total de 58 010.00\$ taxes incluses.

12.2 DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3 – RÉCEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES, TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MONTÉE DE MORIGEAU ET DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS EST ET OUEST

La municipalité a reçu le décompte progressif numéro (final) et le certificat de réception définitive pour les travaux réalisés par l'Entrepreneur « Pavage UCP » en date du 15 novembre 2022, incluant la libération de la retenue de 5%.

Le montant payable à l'Entrepreneur s'élève à **21 790.51\$** (incluant les taxes).

Après analyse et discussion;

R-229-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

**APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder au déboursement progressif numéro 3 (final) au montant de 21 790.51\$ taxes incluses, sur recommandation de notre firme d'ingénieur Tetra Tech QI inc. pour la réception définitive des ouvrages, travaux de réfection de la Montée de Morigeau et du chemin Saint-François Est et Ouest.

13 CORRESPONDANCE

13.1 LETTRE DE MONSIEUR SIMON MORIN POUR LE NON-RENOUVELLEMENT DE SON BAIL DE LOCATION

La Municipalité a reçu de monsieur Simon Morin, médecin, un avis de non-renouvellement de son bail de location pour le local situé à la Maison de la Paroisse.

13.2 LETTRE DE LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

La Municipalité a reçu une demande de la société de conservation du patrimoine pour la cotisation annuelle au montant de 100\$.

Après analyse et discussion;

R-230-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De déboursier un montant de 100\$ pour la contribution annuelle 2023 à la société de conservation du patrimoine.

14 VARIA

Aucun point

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

15.1 Quelques questions sont posées par des contribuables présents à la séance du conseil.

- Une question concernant l'ascenseur.
- Une question concernant le CPE.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-231-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est
présentement 20h26.

_____ Maire suppléant

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire suppléant de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.